

**CONSEIL MUNICIPAL DU
mercredi 28 septembre 2011
A 20 heures 30**

Convocation du 22 septembre 2011
Affichage du 30 septembre 2011

Le **28 septembre 2011 à 20 h 30**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Gérard GALLET, Chantal RAVERDEAU, Alain MOREAU, Jean-Claude BERGEROT, Christophe PIETAK, Robert GERMAIN, Laurent BONNOTTE, Marcel ROBIN, Christine PICARD, Marie-Chantal COULON, Hugues COQUELLE, Michèle GAUDIN, Micheline BLOT, Patrice VICART, Didier GOUDROT, Bernard SALOMEZ, Jean-Pierre HUOT, Robert ITURRALDE

Julien DUGAY par Alain MOREAU, Angélique CHALIER par Gérard GALLET, Florence TOUZEAU par Bernard SALOMEZ, Franck CARRASCO par Robert ITURRALDE.

Absent(s):

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Robert ITURRALDE

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 17 août 2011. Tous les membres présents signent le registre.

- Budget camping : transfert de crédits.
- Budget communal : transfert de crédits.
- Règlement d'assainissement.
- Régie : tarification des fax.
- SAUR : avenant N° 2 pour l'exploitation du service d'assainissement.
- Fiscalité 2011.
- Subvention d'équilibre Lotissement des Cinq Quartaux II : affectation de crédits.
- Assainissement : avenant n° 2 EIFFAGE travaux supplémentaires de voirie.
- Assainissement : remplacement de 30 tampons fonte.
- Acquisitions diverses : table école maternelle, onduteur.
- Salle du cinéma : travaux supplémentaires.
- Convention d'occupation précaire entre l'association Cinélux et la commune.
- Questions diverses.

En préambule, le maire annonce la démission du 1er Adjoint, du 2ème Adjoint et du 6ème Adjoint à leur poste d'adjoint (mais restent conseillers municipaux). M. PIETAK fait lecture d'une lettre exposant les raisons de la démission. S'ensuivent des échanges entre le maire et les démissionnaires.

MAIRIE DE TOUCY

M. ITURRALDE dit ne pas comprendre pourquoi les démissionnaires n'ont pas informé les autres élus plus tôt. Il lui est répondu que les démissions sont des décisions personnelles.

Mme COULON demande à M. le Maire comment il voit la suite. M. le Maire lui répond que des réunions auront lieu le mois prochain pour la répartition des délégations avant le vote au prochain conseil municipal.

BUDGET CAMPING : TRANSFERT DE CREDITS - (DE 2011 183)

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

ACCEPTE, à l'unanimité le transfert de crédits suivant :

INVESTISSEMENT

Dépenses :

2135 Installations générales - 570 €

Recettes :

021 Virement de la section de fonctionnement - 570 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses :

617 Etudes et recherches + 301 €

60631 Fournitures d'entretien + 269 €

023 Virement à la section d'investissement - 570 €

BUDGET COMMUNAL : TRANSFERT DE CREDITS - (DE 2011 184)

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE, à l'unanimité, le transfert de crédits suivant :

INVESTISSEMENT

Dépenses :

13912 Subventions d'équipement région - 1 €

13931 Dotation d'équipement des territoires ruraux - 1 €

Dépenses :

1643 Emprunts en devises + 2 €

Emprunt Suisse

FONCTIONNEMENT

Dépenses :

66111 Intérêts réglés à l'échéance 1 070 €

66111 Intérêts réglés à l'échéance 1 497 €

666 Pertes de change 2 739 €

Recettes :

766 Gains de change 1 497 €

6419 Rembt sur rémunération du personnel 3 809 €

INVESTISSEMENT

Dépenses :

1643 Emprunts en devises 842 €

2128 Agencements et aménagements - 842 €

REGLEMENT D'ASSAINISSEMENT - (DE 2011 185)

Le Conseil Municipal,

VOTE, à l'unanimité, le règlement d'assainissement joint en annexe.

REGIE : TARIFICATION DES FAX - (DE 2011 186)

Après débat,

MAIRIE DE TOUCY

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité, de fixer le tarif suivant pour les fax :

0.20 € la feuille

SAUR AVENANT N°2 POUR L'EXPLOITATION DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT - (DE 2011 187)

Vu la délibération en date du 30 janvier 2008 décidant d'attribuer la délégation du service public de l'assainissement à l'entreprise SAUR,

Vu le contrat du 1er avril 2008, visé en préfecture de l'Yonne le 11 mars 2008, confiant la délégation par affermage du service public d'assainissement collectif de la commune de Toucy à la société SAUR dont le siège social est à Saint Quentin en Yvelines (YVELINES),

Vu l'avenant N° 1 du 29 septembre 2010, visé en préfecture le 1er octobre 2010 modifiant les articles 30b et 31 du contrat d'affermage.

Considérant qu'il y a lieu de définir les conditions d'exploitation du nouveau dispositif d'assainissement.

Après débat,

Le Conseil Municipal,

APPOUVE et AUTORISE le Maire à signer l'Avenant n° 2 définissant le prix d'exploitation du nouveau dispositif d'assainissement à savoir :

- part variable SAUR 0.8051 € HT/M3

FISCALITE 2011 (applicable en 2012)

Vu la commission finances du 26 septembre 2011, aucune modification par rapport à 2010 pour la taxe d'habitation, le foncier bâti, le foncier non bâti et la taxe locale sur la publicité extérieure.

Quant à la taxe d'aménagement qui remplace la taxe locale d'équipement, une décision devra être prise lors des prochains conseils et en tout état de cause avant le 30 novembre 2011.

SUBVENTION D'EQUILIBRE POUR LE LOTISSEMENT DES 5 QUARTAUTS II

Jean-Claude BERGEROT conteste les chiffres et demande que le décompte soit revu avec DOMANYS.

ASSAINISSEMENT : AVENANT N° 2 EIFFAGE

Un détail de l'avenant est demandé avant de l'accepter.

ASSAINISSEMENT : REMPLACEMENT DE 30 TAMPONS

Le Conseil Municipal décide de lancer une consultation pour le remplacement des 30 tampons d'assainissement.

ACQUISITIONS DIVERSES - (DE 2011 188)

Vu la commission finances du 26 septembre 2011,

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE les acquisitions suivantes :

- 1 table pour l'école maternelle 995 € TTC
- 1 onduteur pour la bibliothèque environ 464 € TTC

MAIRIE DE TOUCY

AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE L'ANCIENNE ECOLE MATERNELLE - (DE 2011 189)

Vu la délibération N° 2011_150 du 20 avril 2011 décidant les travaux d'aménagement d'une salle de l'ancienne école maternelle pour accueillir provisoirement le cinéma.

Considérant qu'en raison des normes de sécurité des travaux supplémentaires sont obligatoires pour l'ouverture de cette salle.

Jean-Claude BERGEROT rappelle le déroulement du dossier.

Une discussion s'engage à propos des travaux supplémentaires et de leur prise en charge. A la demande de plus d'un tiers des conseillers présents, un vote à bulletins secrets est organisé pour décider si la commune prend en charge ou non les travaux supplémentaires d'environ 6000 € TTC.

Julien DUGAY qui est représenté par Alain MOREAU ne prend pas part à la délibération, ni au vote.

Résultat du vote :

Pour : 11 voix Contre : 8 voix Nuls et blancs : 3 voix

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE les travaux supplémentaires d'environ 6000 € TTC.

CONVENTION PRECAIRE ENTRE LA COMMUNE ET L'ASSOCIATION CINELUX - (DE 2011 190)

Vu la délibération N° 2011_150 du 20 avril 2011 décidant d'aménager une salle de l'ancienne école maternelle pour accueillir provisoirement le cinéma.

Le Conseil Municipal,

MANDATE le maire pour signer une convention précaire entre l'Association Cinélux et la commune de Toucy chez Maître XIBERRAS, notaire à Toucy.

DECIDE de fixer un loyer mensuel de 300 €. Les charges d'électricité seront en sus.

ASSAINISSEMENT : TRAVAUX RUELE DU FAUBOURG D'AUXERRE - (DE 2011 191)

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE, à l'unanimité, les travaux d'extension du réseau d'assainissement ruelle du Faubourg d'Auxerre réalisés par la SAUR pour un montant de 8 027.83 € HT soit 9 601.27 € TTC.

Ces travaux seront imputés en section d'investissement.

QUESTIONS DIVERSES

Centre de loisirs : le conseil municipal accepte le devis de SOCOTEC pour un diagnostic sécurité et accessibilité.

A la fin de la séance M. PIETAK demande des précisions sur :

- l'analyse financière et comptable de 2010 par la Préfecture et le TPG.
- la demande d'un état budgétaire prévisionnel de la commune pour 2011 par chapitre en investissement et fonctionnement en K € pour le prochain conseil municipal.
- la décharge syndicale d'un agent.
- les réunions du 20 septembre 2011 et 22 septembre 2011 (commission paritaire) et le poste de garde champêtre.
- la convocation d'un agent par l'adjointe et le maire.
- un problème d'altercation entre 1 agent communal et 1 personne de la commune ayant entraîné dépôt de plainte à la gendarmerie.

Toutes ces questions personnelles ne doivent pas être débattues en séance publique.

MAIRIE DE TOUCY

Le Maire fait lecture des prochaines réunions et manifestations :

- Vendredi 30 septembre 2011 20h00 Accueil délégation Kusel
- Samedi 1^{er} octobre 2011 Vide greniers d'automne
Week end franco allemand
- Dimanche 2 octobre 2011 11h00 Réception officielle à la mairie
délégation Kusel
- Jeudi 6 octobre 2011 10h00 Inauguration foire expo
- Vendredi 7 octobre 2011 11h00 Inauguration des 2 résidences
DOMANYS
- Dimanche 9 octobre 2011 21h00 Pot fin de foire expo
- Dimanche 23 octobre 2011 Repas des aînés avec le CCAS
- Mercredi 26 octobre 2011 20 h 30 Conseil Municipal

La séance est levée à 23 heures.

DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE

- BUDGET CAMPING : TRANSFERT DE CREDITS DE _2011_183
- BUDGET COMMUNAL : TRANSFERT DE CREDITS DE _2011_184
- REGLEMENT D'ASSAINISSEMENT DE _2011_185
- REGIE : TARIFICATION DES FAX DE _2011_186
- REGIE : TARIFICATION DES FAX DE _2011_187
- ACQUISITIONS DIVERSES DE _2011_188
- AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE L'ANCIENNE ECOLE
MATERNELLE DE _2011_189
- CONVENTION PRECAIRE ENTRE LA COMMUNE ET
L'ASSOCIATION CINELUX DE _2011_190
- ASSAINISSEMENT : TRAVAUX RUELLE DU FAUBOURG
D'AUXERRE DE _2011_191